

Plan 153-07-26
 Îlots déstructurés
 Saint-Antonin

Annexe 3 du Règlement de
 contrôle intérimaire relatif à
 certaines activités agricoles
 en zone agricole sur le territoire
 de la MRC de Rivière-du-Loup

Identification

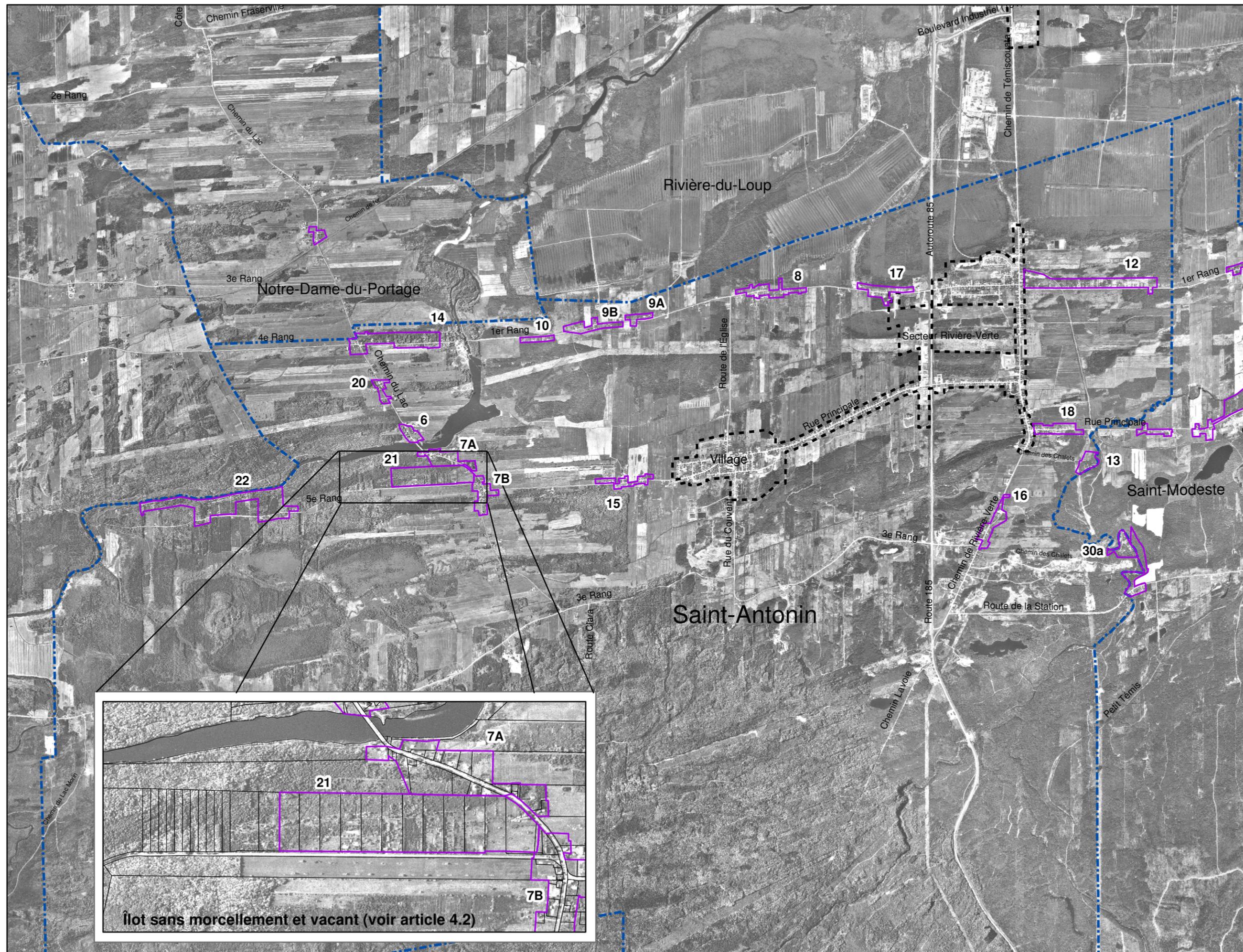
-  Îlot déstructuré
-  Identifiant de l'îlot dans la décision de la CPTAQ

Repère

-  Limites municipales
-  Périmètre d'urbanisation en vigueur au moment de la décision de la CPTAQ



1: 43 500



Îlot sans morcellement et vacant (voir article 4.2)